



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

COMPLÉTER LE PRÉSENT DOCUMENT ACCOMPAGNÉ
DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

À REMETTRE AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2017 POUR LES ENFANTS NÉS
EN 2015

■ Soit par mail espacefamille@herblay.fr
(en indiquant en objet NOM Prénom de l'enfant – 1^{ère} inscription scolaire)

■ Soit dépôt à l'espace famille ou envoi par courrier :
Mairie d'Herblay – Service Espace Famille - 43, rue du Général de Gaulle
95 221 Herblay cedex

RÉSERVÉ AU SERVICE	N° famille :	Dossier reçu le :
Traité par :	Dossier saisi le :	RDV avec le :

N° Allocataire CAF :

Enfant(s) à inscrire pour une inscription scolaire

NOM	Prénom	Date de naissance	Niveau /école

Réinscriptions demandées pour les autres enfants du foyer pour les activités périscolaires*

NOM	Prénom	Date de naissance	Niveau /école

*Lors de l'inscription scolaire de l'enfant né en 2015 sera effectuée la réinscription aux activités périscolaires des frères et sœurs déjà scolarisés en maternelle et/ou élémentaire

1^{ÈRE} INSCRIPTION SCOLAIRE

COORDONNÉES

FOYER FISCAL

Situation de famille	<input type="checkbox"/> Mariés <input type="checkbox"/> Pacsés <input type="checkbox"/> Concubins <input type="checkbox"/> Divorcés <input type="checkbox"/> Séparés <input type="checkbox"/> Seul(e)					
	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Tuteur légal			<input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Belle-mère <input type="checkbox"/> Tuteur légal		
Nom / Prénom						
Mail						
Téléphone Domicile						
Téléphone portable						
Adresse						
Profession						
Nom de l'employeur :						
Adresse :						
Téléphone :						
Mail du parent gérant les échanges avec l'espace famille						

REPRÉSENTANT LÉgal N'APPARTENANT PAS AU FOYER FISCAL

	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Garde alternée		
Nom / Prénom		Mail	
Téléphone Domicile		téléphone portable	
Adresse			
Profession			
Nom de l'employeur :			
Adresse :			
Téléphone :			

CONTACTS CONTACTS (autres que les parents)

Nom / Prénom	Lien de parenté	Ville	Téléphone	Autorisé à récupérer le(s) enfant(s)	A prévenir en cas d'urgence
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
				<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

ACTIVITÉS SOUHAITÉES

RAPPEL DES CONDITIONS D'ACCÈS AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Accueil pré/post scolaire	Les 2 parents doivent travailler justifier d'une activité professionnelle	Si la famille est monoparentale, le parent doit justifier d'une activité professionnelle
Accueil de loisirs ALSH mercredis		
Etudes surveillées		
Accueil de loisirs ALSH vacances scolaires	Au moins un des parents travaille	
Restauration scolaire	Aucune condition d'activité professionnelle	

MERCI DE COCHER LES ACTIVITES

Nom / Prénom	Niveau	Restauration scolaire	Restauration scolaire régime sans porc	Restauration scolaire avec PAI (allergies alimentaires)	Accueil de loisirs mercredi – Formule 1 Matin + repas	OU Accueil de loisirs mercredi – Formule 2 Journée	Accueil de loisirs vacances scolaires	Accueil pré et/ou post scolaire	Etudes surveillées à partir du CE1	Conservatoire**	Ludothèque**

*Pour les mercredis, l'inscription auprès de l'Espace Famille entraîne la réservation automatique de tous les mercredis hors vacances et donc la facturation sauf en cas de signalement d'absence 72h avant, soit avant le dimanche minuit. **Les inscriptions à la ludothèque et au conservatoire se font auprès des services concernés. Par contre, l'espace famille calcule le quotient pour ces activités.

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL (Attention, ne correspond pas au quotient de la CAF)

Le quotient est calculé suivant les ressources du foyer fiscal ou des représentants légaux suivant la situation familiale. Il s'applique sur les tarifs des activités périscolaires (sauf les études surveillées).

Son application n'est pas obligatoire. La famille peut donc décider de ne pas communiquer les documents pour son calcul. Dans ce cas, la commune appliquera le quotient le plus élevé à la rentrée de septembre 2018.

Je souhaite faire calculer mon quotient familial : Oui Non

SANTÉ

Votre enfant né en 2015 a-t-il une pathologie chronique qui nécessite une prise de médicaments sur les temps scolaires et périscolaires (asthme, allergies alimentaires....) : Oui Non

En cas de réponse positive, seul un projet d'accueil individualisé (PAI) permettra de prendre en compte le problème de santé de votre enfant. Les démarches à suivre vous seront exposées lors du RDV permettant de finaliser l'inscription.

AUTORISATIONS

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

- Êtes-vous déjà en prélèvement automatique (enfants déjà scolarisés) : **Oui** **Non**

Si oui souhaitez-vous le maintenir : **Oui** **Non**

Si non, souhaitez-vous en bénéficier : **Oui** **Non**

En cas de réponse positive, merci de fournir les documents suivants uniquement en cas de nouvelle adhésion ou de modification de compte bancaire pour les renouvellements (formulaire SEPA - relevé d'Identité Bancaire).

ADHÉSION A LA FACTURE EN LIGNE

Je souhaite adhérer à la **facture en ligne** : **Oui** **Non**

AUTORISATIONS DIVERSES

- Autorise qu'en cas d'accident ou de maladie grave, mon ou mes enfant(s) soi(en)t transporté(s) à l'hôpital par les services d'urgence (éventuels frais médicaux ou de transport à la charge de la famille),

- Atteste avoir pris connaissance du règlement et m'engage à signaler toute modification (notamment changement d'adresse, de téléphone ou de situation familiale),

- Autorise la mairie à utiliser mes données personnelles pour des communications liées aux inscriptions ou activités scolaires et périscolaires (rappel des dates de réservations, informations sur les réinscriptions...); pour désinscrire, merci d'adresser un courrier à la Mairie d'Herblay, service Espace Famille,

- Autorise mon enfant à pratiquer toutes les activités proposées et sorties extérieures,

- Autorise que mon (mes) enfant(s) soit photographié et/ou filmé pour un usage non commercial (diffusion dans les médias de la ville d'Herblay : Herblay'Mag, l'Actu des Écoles, le site internet, les réseaux sociaux de la Ville...) : **Oui** **Non**

- Autorise mon enfant à être maquillé : **Oui** **Non**

Je soussigné (e) ,

Certifie l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus. En accord avec l'article 372-2 du code civil « à l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie sur l'honneur que les inscriptions scolaires et périscolaires de mon (mes) enfant(s) sont effectuées conjointement.

Date : / / 201

Signature(s) du ou des parent(s) précédée des NOM(S) et Prénom(s)



PIÈCES À REMETTRE

(LA VILLE NE FERA AUCUNE PHOTOCOPIE) :

1) Formulaire d'inscription

2) La copie de toutes les pages du livret de famille ou à défaut **de(s) acte(s) de naissance**

3) La copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois du foyer fiscal (eau/électricité/quittance de loyer/téléphone fixe...).

■ En cas d'emménagement sur la commune : fournir une copie de l'acte notarié ou attestation du notaire (le compromis de vente est insuffisant)

■ Si vous êtes hébergé :

- La copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois de l'hébergeant

- La copie de la pièce d'identité de l'hébergeant

- Une attestation sur l'honneur de l'hébergeant

- La copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois de la personne hébergée

Si vous n'étiez pas hébergé pendant l'année scolaire en cours et que cette situation est nouvelle, vous devez contacter l'Espace Famille au 01 30 40 47 10 pour prendre RDV (lors de ce dernier, l'hébergeant devra être présent avec l'hébergé).

4) La copie des pages de vaccination du carnet de santé du ou des enfants précisant les dates de vaccination des 3 vaccins obligatoires (diphtérie, tétanos et poliomyélite).

5) Une attestation de responsabilité civile en cours au nom du ou des enfants

6) Documents justifiants d'une activité professionnelle (pour vérifier les conditions d'accès à certaines activités) : copie du dernier bulletin de salaire de chacun des représentants du foyer fiscal, contrat de travail, KBis...

7) En cas de séparation ou divorce :

- Copie du dernier jugement fixant les modalités d'exercice de l'autorité parentale, la résidence de l'enfant et l'éventuelle pension alimentaire.

- A défaut : une lettre manuscrite du représentant légal n'effectuant pas la(les) inscription(s) ou la(les) réinscription(s) et attestant de son accord pour que son (ses) enfant(s) soi(en)t scolarisé ou inscrit(s) pour les activités périscolaires sur la commune d'Herblay, la copie de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

PIÈCES À JOINDRE SI VOUS SOUHAITEZ LE CALCUL DU QUOTIENT ET AVEZ COCHÉ « OUI » DANS LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- 1) La copie du dernier avis d'imposition des deux représentants du foyer fiscal (toutes les pages) Impôts 2017 sur revenus 2016
- 2) Attestation de moins de 3 mois de la CAF précisant le détail des prestations versées
- 3) En cas de séparation ou divorce sans jugement : l'avis d'imposition du 2^e représentant légal
- 4) Pour les demandeurs d'emploi : la dernière attestation de paiement des prestations de Pôle Emploi (le quotient devra être recalculé tous les trois mois auprès de l'Espace Famille sinon application du tarif le plus élevé sans possibilité de rétroactivité)

Rappel : En cours d'année scolaire, pour toute modification de votre situation familiale ou financière, vous devez nous signaler le(s) changement(s) pour réajuster votre quotient familial (nouvelle naissance, perte d'emploi, La prise en compte de votre demande ne sera effective qu'à compter de la réception des documents par l'Espace Famille.

En cas de non communication de l'ensemble des documents demandés, le tarif le plus élevé sera appliqué.

AUCUNE RÉTROACTIVITE NE SERA APPLIQUÉE

PIÈCES À JOINDRE SI VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER AU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ET AVEZ COCHÉ « OUI » DANS LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

- 1) Le formulaire SEPA
- 2) Un relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Ces documents sont à fournir uniquement en cas de nouvelle adhésion ou de modification de compte bancaire pour les renouvellements (formulaire SEPA et relevé d'Identité Bancaire).